

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Beauvais, le 14 juin 2017

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Le Délégué de l'Aviation civile de Picardie

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord

Délégation de l'Aviation civile de Picardie

à

Nos réf. : 0864/DRP/LMU

Vos réf. : saisine du 27/04/2017

Affaire suivie par : Lucas Musso

lucas.musso@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 03 44 11 49 05 - Fax : 03 44 11 49 08

Monsieur le Préfet de la Somme  
Direction des Affaires Juridiques  
et de l'Administration Locale  
Bureau de l'Administration Générale  
et de l'Utilité Publique

**Objet :** Demande d'autorisation environnementale - SAS Eoliennes de Rencourt

Par courrier électronique en date du 27 avril 2017, vous avez fait parvenir aux services de l'Aviation civile, pour avis conforme et en application de l'article R181-32 du code de l'environnement, une demande d'autorisation environnementale présentée par la société « SAS Eoliennes de Rencourt ».

Cette demande vise à installer sur le territoire de la commune de Rencourt dix éoliennes de 149,5 mètres de hauteur ayant les caractéristiques suivantes :

Eoliennes	Coordonnées WGS 84 des éoliennes		Altitude NGF du terrain (en mètres)	Altitude NGF en bout de pales (en mètres)
	Latitude Nord	Longitude Est		
E1	49°54'56"	002°01'27"	76,3	225,8
E2	49°55'09"	002°01'43"	70,7	220,2
E3	49°55'03"	002°02'03"	63,0	212,5
E4	49°54'57"	002°01'45"	69,0	218,5
E5	49°54'54"	002°02'20"	76,8	226,3
E6	49°54'49"	002°01'60"	73,0	222,5
E7	49°54'45"	002°01'39"	82,0	231,5
E8	49°54'33"	002°01'38"	76,4	225,9
E9	49°54'34"	002°01'55"	73,1	222,6
E10	49°54'36"	002°02'14"	70,9	220,4

Après étude du dossier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je n'ai pas d'objection à faire valoir à l'encontre de l'implantation des dix éoliennes, **sous réserve que celles-ci soient balisées de**

**jour et de nuit** en conformité avec les prescriptions de l'arrêté interministériel en date du 13 novembre 2009 *relatif à la réalisation du balisage des éoliennes situées en dehors des zones grevées de servitudes aéronautiques.*

Plus de 30 jours avant le levage de la première éolienne, le pétitionnaire devra confirmer à nos services les informations suivantes concernant chaque éolienne :

- date de levage ;
- coordonnées géographiques, dans le système WGS84 ;
- hauteur hors sol au sommet de la pale à son point d'élévation maximal ;
- altitude du terrain au pied de l'éolienne dans le système NGF.

Nos services doivent en effet disposer d'un délai suffisant pour être en mesure de mettre à jour les publications de l'information aéronautique.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Délégué de l'Aviation civile de Picardie

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the typed name Florian LINKE.

Florian LINKE